

Maître Frédérique FOVEAU, membre de la SELARL OPPIDUM CONSEILS,
Avocat au Barreau de CHALON-SUR-SAÔNE, demeurant 29 rue de la Grille, 71400 AUTUN

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE MARDI 21 AVRIL 2026 à 13 H 30

Au Tribunal Judiciaire de CHALON-SUR-SAÔNE, au Palais de Justice,
Salle ordinaire desdites audiences, 4 rue Emiland Menand, 71100 CHALON-SUR-SAÔNE,
en UN SEUL LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, du bien ci après désigné

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences du CREDIT FONCIER DE FRANCE**, Société Anonyme au capital de 1.331.400.718,80 Euros, ayant son siège social à PARIS (75013), 182 avenue de France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 542 029 848, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat Maître Frédérique FOVEAU, membre de la SELARL OPPIDUM CONSEILS, Avocat au Barreau de CHALON-SUR-SAÔNE.

UNE MAISON d'habitation à LACROST (71700)
11 bis cours Colas

Cadastrée section AD : numéro 184 lieudit « Cour Colas » pour 01 are 61 centiares, numéro 185 lieudit « Cour Colas » pour 00 are 56 centiares et numéro 193 lieudit « Cour Colas » pour 00 are 55 centiares. **Soit une contenance totale**

de 02 ares 72 centiares. Elevée sur deux niveaux, comprenant selon procès-verbal de description dressé

le 20 janvier 2025 par Maître Sylvain LALEVÉ, Commissaire de Justice à CHALON-SUR-SAÔNE (71) :

- au rez-de-chaussée : un dégagement, un local chaudière, un local cuve, un local et une buanderie ;

- à l'étage : un séjour, une chambre, une cuisine, une salle de bain avec w.-c., un dégagement.

SURFACE habitable totale (Loi Carrez – hors rez-de-chaussée de 67,63 m²) : **58,81 m².**

Deux GRANGES (de 28,15 m² et 14,61 m²) avec **un grenier** au-dessus de 40 m² et **une cour** attenante.

Sur la parcelle AD 193, non attenante aux parcelles 184 et 185, **un GARAGE** (19,59 m²).

Les lieux étaient occupés (à la date du PVD)

MISE A PRIX : 23.000 Euros (Vingt-trois mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente).

Consignation pour enchérir : 3.000 euros (Chèque de banque à l'ordre de la CARPA).

VISITE SUR PLACE LE MARDI 07 AVRIL 2026 à 11 Heures

On ne peut porter les enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de CHALON-SUR-SAÔNE. Fait et rédigé à AUTUN (71), le 03 mars 2026, par l'Avocat, Maître Frédérique FOVEAU.

S'adresser pour tous renseignements :

- A **Maître Frédérique FOVEAU**, membre de la SELARL OPPIDUM CONSEILS, Avocat au Barreau de CHALON-SUR-SAÔNE, demeurant 29 rue de la Grille, 71400 AUTUN,

- A **Maître Paul BUISSON, BUISSON ALAIMO ASSOCIES** Avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant à PONTOISE (95), 29 rue Pierre Butin, www.buisson-immobilier.fr - Tél : **01 34 20 15 64**

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALON-SUR-SAÔNE, où le cahier des conditions de vente est déposé sous la Référence Greffe 25/00015.